

Fiscalité à Genève : la CCIG «tire la sonnette d'alarme»

Matteo Ianni

4-5 minutes

La Chambre du commerce épingle la situation fiscale du canton, présenté comme le plus «gourmand» en impôts, dans une étude. Elle s'inquiète aussi de la démarche politique visant à renforcer celui sur la fortune.

Publié: 14.09.2022, 18h06



KEYSTONE

«A Genève, 490 contribuables, soit 0,7% de l'ensemble d'entre eux du canton, rapportent près de 21% de l'impôt sur le revenu», signale Vincent Subilia, directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Genève (CCIG).

Genève est le canton de tous les excès: le plus dépensier, le plus endetté et surtout le plus gourmand en impôts de Suisse. C'est la description qu'en fait la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIG) dans sa dernière étude publiée ce mercredi.

C'est sur la question fiscale que l'étude insiste, évoquant un équilibre fragile. «Une faible proportion de contribuables alimente la majorité de l'impôt. En d'autres termes, la pyramide fiscale genevoise ressemble à un triangle posé sur sa pointe et dont la base est orientée vers le haut. Quelques personnes à la pointe soutiennent la majeure partie de l'édifice: une petite base pour une lourde charge, ce qui rend l'équilibre fragile», image Jean-Frédéric Maraia, avocat et président de la commission fiscale de la CCIG, mercredi lors d'un point presse.

A Genève, les contribuables jouissant de plus de 300.000 francs de revenu imposable représentent 1,9% du total et paient 31,6% de tous les impôts sur le revenu. Dans le canton de Vaud, ils représentent une proportion similaire (1,6%), mais ne contribuent qu'à hauteur de 21,1%. «A Genève, 490 contribuables, soit 0,7% de l'ensemble d'entre eux du canton, rapportent près de 21% de l'impôt sur le revenu. Dès lors, il suffit que quelques grands contribuables, qu'il s'agisse de personnes physiques ou d'entreprises, quittent le canton pour que les finances publiques en pâtissent. Nous tirons la sonnette d'alarme avec cette étude» appuie Vincent Subilia, directeur de la CCIG.

Autre impôt épinglé par l'étude, celui sur la fortune décrit comme particulièrement élevée à Genève. Le canton du bout du lac taxe ainsi un contribuable disposant d'une fortune nette d'un million plus de deux fois plus que Zurich, détaille la CCIG. En termes de chiffres, 2,9% des contribuables les plus fortunés paient 78,5% de l'impôt sur la fortune. En 2021, cette taxe a rapporté environ 971 millions de francs au canton. En juillet dernier, la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet déclarait dans les colonnes de L'Agefi que «1,3% des contribuables (environ 4000 personnes) paient actuellement 69,8% de l'impôt sur la fortune, soit plus d'un demi-milliard de francs».

Le sujet est actuellement débattu au Grand Conseil, le parlement cantonal. L'initiative lancée par la gauche et les syndicats «Pour une contribution temporaire de solidarité» veut en effet faire passer le taux maximum d'impôt sur la fortune de 1% à 1,5% pour les fortunes de 3 millions de francs et plus, ceci pour une période de dix ans. Une durée jugée trop longue par le Conseil d'Etat qui l'a fixée dans son contre-projet à cinq ans. Une décision du gouvernement genevois qui a choqué la droite et les milieux économiques. Fin août, toujours dans nos colonnes, l'élue verte Fabienne Fischer se disait «persuadée que les personnes très fortunées auront le sens citoyen d'accepter cet effort».

Une affirmation loin de la réalité pour Vincent Subilia: «Il suffit à ces grands contribuables de traverser la Versoix pour trouver une situation fiscale légèrement meilleure. Mais pour ceux qui souhaitent conserver des conditions-cadres similaires à Genève tout en profitant d'une fiscalité nettement plus attractive, il leur suffit de traverser la Sarine», alerte le député PLR.

Pour la CCIG, le problème n'est pas une question fiscale – le canton affichant les recettes par habitant les plus élevées de Suisse et le potentiel le plus exploité – mais d'une crise des dépenses. D'après l'étude, Genève se classe en deuxième position des cantons les plus dépensiers de Suisse par habitant, juste après Bâle. Pour la fonction publique, il est en haut du tableau.

Au contraire, la Chambre appelle à des réformes fiscales telle que la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) votée en 2019 qui a engendré une baisse d'impôt pour une partie des entreprises. «Elles sont absolument nécessaires pour rendre Genève plus attirante. Une baisse d'impôt n'est pas forcément synonyme de baisse de recettes fiscales. Cette étude démontre que celle-ci engendre à terme des recettes fiscales supplémentaires», conclut Vincent Subilia.